

2. Non. Il se trouvait dans la région le 23 juin, chargé d'une mission qu'il ne serait pas dans l'intérêt public de divulguer.

3. Non.

4. Oui, mais la conversation a porté sur des questions de nature confidentielle qu'il ne serait pas dans l'intérêt public de divulguer.

5. Non.

6. La GRC possède en effet une Mercury de tourisme, modèle 1962, numéro matricule 722-412. Comme elle ne ressemble pas à un véhicule de la Compagnie Bell, elle ne saurait passer pour tel. Ce n'est pas un camion. La GRC n'est pas propriétaire et ne s'est pas servi d'un camion vert.

RÉPERCUSSION DU DÉSARMEMENT SUR L'ÉCONOMIE

Question n° 1506—M. Prittie:

1. Y a-t-il une agence ou un ministère du gouvernement fédéral chargé d'étudier les effets économiques du désarmement général et les effets particuliers résultant des changements dans la nature de l'acquisition du matériel de la défense et de la fermeture des bases de défense, et dans l'affirmative, a) quelles agences ou quels ministères sont chargés de ce travail, b) quelles agences ou quels ministères ont la responsabilité d'exécuter ces plans et ces études?

2. Pendant les années 1963 et 1964 jusqu'à ce jour, quels rapports ont été préparés pour le gouvernement sur les conséquences économiques du désarmement?

3. Pendant les années 1963 et 1964 jusqu'à ce jour, le gouvernement du Canada a-t-il soumis au Secrétaire général des Nations Unies des rapports sur les plans économiques relatifs au désarmement?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le 22 septembre 1961, le secrétariat des Nations Unies a demandé aux gouvernements des pays membres de fournir certains renseignements en vue d'une étude entreprise par un groupe consultatif de cet organisme sur les conséquences économiques et sociales du désarmement. Le 18 mars 1964, le secrétaire général des Nations Unies a invité les gouvernements des pays membres à lui faire tenir de nouvelles données en vue de l'autre rapport à ce sujet qu'il avait l'intention de soumettre à la trente-septième session du Conseil économique et social (ECOSOC) et à la dix-neuvième session de l'Assemblée générale.

Le gouvernement du Canada a préparé des réponses à ces deux demandes de renseignements. Elles figurent dans les documents des Nations Unies E/3593/Rev. 1/Add. 1-5 et E/3898/Add. 3 du 17 juillet 1964. On peut se les procurer à la bibliothèque du Parlement.

Un certain nombre de ministères et autres institutions de l'État ont collaboré à la préparation des réponses aux Nations Unies. En s'acquittant de leurs fonctions régulières, divers ministères et institutions de l'État s'efforcent, d'une façon générale, à prévoir et à prendre des dispositions en vue des conséquences économiques importantes que pour-

raient avoir certains événements futurs. Toute perspective d'une avance imminente dans le sens du désarmement figure, évidemment, comme il se doit dans les prévisions ou programmes, de cette nature.

ADJOINT SPÉCIAL AUPRÈS DU MINISTRE DU TRAVAIL

Question n° 1619—M. Coates:

Le ministre du Travail a-t-il récemment affecté Al Graham à son personnel particulier et, dans le cas de l'affirmative, a) à quel traitement, b) quelles fonctions ce poste comporte-t-il et c) quelles qualités possède M. Graham pour remplir la charge en question?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): a) M. Bernard Alasdair Graham a été nommé membre du personnel attaché au ministre du Travail. Son traitement est de \$15,000 par année.

b) M. Graham est adjoint spécial auprès du ministre.

c) L'intelligence et la compétence.

RÉSERVES DES ARMÉES DE MER, DE TERRE ET DE L'AIR

Question n° 1689—M. McCutcheon:

1. Quel est le nombre total d'hommes, répartis selon leur province natale, qui font partie de la réserve de l'ARC?

2. Quel est le nombre total d'hommes, répartis selon leur province natale, qui font partie de la réserve de la MRC?

3. Quel est le nombre total d'hommes, répartis selon leur province natale, qui font partie de la réserve de l'Armée du Canada?

L'hon. Lucien Cardin (ministre associé de la Défense nationale): 1, 2 et 3. Pour répondre à ces questions, la province natale est censée être le lieu de recrutement ou d'enrôlement. Les effectifs des recrues au 30 juin 1964 sont les suivants:

	Réserve de l'ARC	Réserve de la MRC	Réserve de l'Armée du Canada
T.-N.		58	653
Î. du P.-É.		44	498
N.-É.		112	3,105
N.-B.		72	2,689
Qué.	145	218	8,165
Ont.	175	773	14,071
Man.	166	247	1,888
Sask.	151	128	2,173
Alb.		247	3,663
C.-B.		299	3,308
Y. et T. N.-O.			
	637	2,198	40,213

ACHATS DE PÉTONCLE PAR LES FORCES ARMÉES

Question n° 1699—M. Crouse:

Combien de livres de pétoncle l'ensemble des services des forces armées ont-ils achetées durant 1962 et 1963?

L'hon. Lucien Cardin (ministre associé de la Défense nationale): 226,564 livres.